

Monsieur Jean-Damien PONCET
Directeur du Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de
Transport Terrestre (BEA-TT)
Ministère de la Transition écologique et solidaire,
chargé des Transports
Grande Arche – Paroi Sud
92055 La Défense cedex

Saint-Denis, le 02/06/2021

Objet : rapport d'enquête suite accident survenu sur le PN8 de Roissy le 15/09/2019

Monsieur le directeur,

Votre courrier du 30 avril 2021 par lequel vous nous avez communiqué le rapport d'enquête technique publié par vos services à la suite de la collision entre un train Transilien et un véhicule léger survenue le 15 septembre 2019 sur le passage à niveau n°8 à Roissy-en-Brie, a retenu toute notre attention.

SNCF Réseau vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les suites prévues à la recommandation du rapport.

Recommandation R2 adressée à SNCF Réseau en coordination avec le CD77 :
Améliorer la visibilité de la signalisation de position déclenchée dès l'activation du passage à niveau.

SNCF Réseau ajoutera au passage à niveau, courant 2022, un feu R24 orienté dans l'axe de l'avenue Mozart.

SNCF Réseau prévoit d'intégrer le PN 8 de Roissy en Brie dans un ensemble de passages à niveau sur lesquels pourront être expérimentées des barrières lumineuses. La mise en place pourra être réalisée d'ici fin 2022 sous réserve de validation par la Direction de la Sécurité routière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude LARRIEU

Directeur Général Adjoint Sécurité